



Le mouton Landes de Bretagne : gastronomie, attractivité touristique et soutien des savoir-faire

CRAPAL

Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire



Milieu péri-urbain



Prestataire

Origine et motivations

Le Syndicat mixte du parc de Brière a fait l'acquisition, en 2006, de quelques moutons Landes de Bretagne, race typique de la Brière, pour l'entretien des prairies du village de Kerhinet dont il est propriétaire (2,6 hectares de prairie + un verger). Depuis 2020, le parc a confié cette mission, ainsi que les animaux, à un éleveur local. Depuis 2021, **ce dernier fournit en viande un restaurateur du Parc et la laine est valorisée par une tisserande**, installée dans une des 18 chaumières du village de Kerhinet. **Le Parc organise des événements pour mettre en avant le patrimoine local auprès du grand public et des collectivités.** Il a ainsi organisé le Village des races locales en 2021 dans le cadre d'un événement autour de l'alimentation et de l'agriculture. Plus récemment, une exposition sur des portraits d'éleveurs et de leurs animaux présents sur le territoire du parc de Brière a été réalisée.

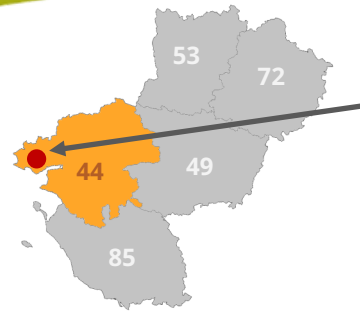
Parole à Myrtille Le Motheux

Responsable du service développement local au Parc naturel régional de Brière

“ Le village de Kerhinet, avec ses 18 chaumières traditionnelles briéronnes, constitue une véritable vitrine patrimoniale du parc. Nous essayons, à partir de ce lieu, de mettre en avant tous les patrimoines, dont celui des races locales, en ayant recours à des moutons Landes de Bretagne pour l'entretien des prairies. **Ce mode de gestion répond aux missions principales du Parc, à savoir la préservation et la valorisation des patrimoines.** Le parc a aussi la volonté, en lien avec d'autres collectivités territoriales, **de préserver et valoriser l'élevage, notamment auprès du grand public.** Le parc est un territoire de zone humide largement entretenu par l'élevage, **si on perd l'élevage, on perd un moyen d'entretenir et de préserver la biodiversité de ces milieux.** ”

Unité Gros Bétail, Késako ?

C'est l'unité de référence permettant de calculer les besoins alimentaires de différentes catégories animales d'élevage. 1 UGB équivaut au pâturage d'une vache laitière de 600 kg consommant 4 500 kg de matière sèche par an et étant présente toute l'année sur l'exploitation agricole. En comparaison, une brebis représente 0.15 UGB. L'UGB permet d'estimer le **chargement** des parcelles, c'est-à-dire **le nombre d'animaux à l'hectare et par an.** Ce chargement est à adapter en fonction des conditions météorologiques, des objectifs de gestion, du type de milieu, de la période de pâturage, ... Attention, dans l'interprétation de l'UGB, la race n'est pas prise en compte dans le calcul. L'indice sera le même pour une brebis Ouessant (~20 kg) et pour une brebis Vendéenne (~80kg).



Depuis une quinzaine d'année, **le Parc porte un Projet alimentaire territorial visant à valoriser l'agriculture et l'alimentation locale.** La viande commercialisée par l'éleveur est labellisée « Valeur Parc ». Cette marque, développée par le réseau des Parcs, permet à l'éleveur et au parc de Brière, de valoriser des races locales, la gestion environnementale des espaces verts et de faire le lien avec d'autres savoir-faire (*tisserand, gastronomie*).

Données repères

Surface en éco-pâturage : 2,6 hectares.

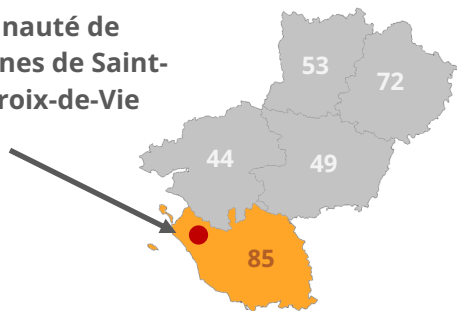
Chargement des parcelles : moins de 1,4 UGB* / an.

* Unité Gros Bétail



Source : F. Letort

Communauté de
communes de Saint-
Gilles-Croix-de-Vie



(*)

Outil d'aide à la réflexion : le Dialogue Permanent pour la Nature

Outil développé et expérimenté en Pays de la Loire par la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) Vendée au sein des fermes du réseau Paysans de nature. Le DPN a pour objectif de créer des conditions pérennes de dialogue autour des questions de biodiversité sauvage entre les agriculteurs, les naturalistes et les habitants d'un même territoire. Le DPN s'articule autour d'une visite de ferme puis d'une restitution et d'une réflexion collective.

Plus d'infos sur : paysansdenature.fr

Parole à Vincent Pipaud

Adjoint au maire de Saint-Hilaire-de-Riez

Depuis deux ans, avec les élus du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, nous menons un travail de réflexion communautaire autour de l'éco-pâturage sous le principe d'un **Dialogue permanent pour la nature (DPN*)**. L'objectif est de **poser un modèle viable de développement de la pratique sur le territoire**. Cela se traduit par la **définition des pratiques** (éco-pâturage, fauche tardive ...) et la mise en place d'un **cadre avec des critères précis** permettant d'aboutir à un plan de gestion simplifié prenant en compte la diversité des milieux (*espaces naturels et espaces péri/intra-urbains*). Chaque commune reste en compétence, la Communauté de communes fournit une méthodologie. **L'idée est de faire monter en compétences élus et techniciens et de définir clairement les enjeux de biodiversité autour de l'éco-pâturage**. Par exemple, nous souhaitons développer la capacité d'un éco-pâturage à travailler sans vermifuge. Pour cela une rotation des parcelles suffisante est nécessaire : pas d'animaux plus de 8 jours (à 2-3 jours près) en laissant la parcelle au repos un mois. Derrière cette expérimentation, il y a une démarche environnementale sincère et une vraie volonté des élus d'intégrer la biodiversité en, et autour des villes. Face à la baisse des actifs agricoles, **la gestion de milieux naturels représente un vrai enjeu écologique et nous souhaitons que ce projet aboutisse à la formation de nouveaux éleveurs.**

Parole à Yoann et Perla Babu

Éleveurs en cours d'installation ovins Landes de Bretagne

Après une expérience dans l'aménagement paysager, j'ai développé en 2019 une entreprise d'éco-pâturage sans terre, ni ferme. J'étais ce que l'on appelle un berger itinérant. A la belle saison, les animaux pâturaient des chantiers d'éco-pâturage et l'hiver, ils entretenaient des vignes. Je vendrais en même temps des colis de viande. Depuis juin 2022, je me suis installée en GAEC avec ma compagne Perla. Nous sommes en système ovins viande 100% herbager avec aujourd'hui 250 brebis Landes de Bretagne. Je continue de faire des prestations en éco-pâturage en parallèle car cela m'a permis et me permet encore de **me former à l'élevage ovins, de développer un réseau de clientèle et de soutenir financièrement notre installation agricole**. J'ai récemment travaillé avec les élus de

Communauté de communes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à l'élaboration d'un cahier des charges pour des prestations d'éco-pâturage. Cela permet de **partager nos attentes et de garantir un bon suivi**. Je travaille dans une logique écologique : je n'interviens pas à plus de 30 minutes de route de la ferme, j'utilise des races patrimoniales adaptées aux écosystèmes locaux, je laisse les parcelles au repos 30 jours entre chaque passage d'animaux, pour gérer le parasitisme, la biodiversité et l'herbe. Cela nécessite 4-5 zones différentes sur chaque chantier d'éco-pâturage, enfin j'adapte le nombre d'animaux en fonction de la ressource en herbe disponible. **On oublie trop souvent que l'éco-pâturage, c'est de l'élevage**, et que cela nécessite des connaissances bien spécifiques pour ne pas nuire à l'aspect écologique de la pratique !

